





Quatre mois viennent de s'écouler depuis notre entrée en 2017. Je profite de ce moment d'écriture pour vous apporter quelques éléments importants **sur notre actualité municipale**.

En effet, la **réhabilitation du centre-ville** touche à sa fin, ce grand chantier d'une durée de six mois, financé en partie par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de communes, verra une participation communale à hauteur d'environ 100 000 € sur les 500 000 que coûte cette opération.

Après quelques inquiétudes liées à diverses découvertes des réseaux souterrains, la phase de **rénovation du réseau d'eau potable** est terminée.

Quant à la **place de La République**, elle voit également les nombreux engins de travaux publics se coordonner avec les entreprises qui s'activent à la rénovation du bâtiment commercial situé sur cette même place.

Nous sommes bien conscients des désagréments occasionnés et nous vous remercions de votre compréhension à cet égard. Sachez que tout a été mis en œuvre afin de limiter les contraintes liées aux travaux ; je voudrais ainsi remercier les entreprises qui œuvrent sur ce gros chantier. Leur écoute, leur adaptation et leur proximité auprès des commerçants, des riverains mais aussi des élus ont permis un **travail dans de meilleures conditions** malgré les difficultés rencontrées au quotidien.

Les délais sont parfaitement respectés, le cahier des charges exécuté à la lettre, avec une très bonne efficacité permettant ainsi de voir la fin de cette réhabilitation courant mai.

Bien sûr, les projets ne manquent pas et d'autres prendront le relais comme notamment la première tranche de **restauration de l'église**, mais aussi la poursuite les études commerciales et de diagnostics du bâti du cœur de bourg, études indispensables pour l'avenir dynamique de notre ville.

Alors OUI, les instants que nous vivons, feront les souvenirs de demain, on ne subit pas l'avenir, on le fait.

L'équipe municipale et moi-même sommes **confiants et solidaires**. Nous avons souhaité que cette année soit riche en évolution, avec, au travers de toutes ces actions, un apport direct pour les habitants et tous ceux qui viennent dans notre cité.

Nous demeurons engagés sur ces investissements **au service des châtaigneraisiens** et au rayonnement de notre ville et de notre territoire.

Nous voulons donner une **vision d'avenir ambitieuse et harmonieuse**, avec des projets cohérents et visionnaires qui dessineront LA CHATAIGNERAIE de demain.

Je souhaite que de belles pages s'inscrivent dans vos mémoires et dans celle de notre commune.

Nicolas MAUPETIT
Maire de LA CHATAIGNERAIE



Sommaire

Edito..... P.2

INFORMATIONS COMMUNALES

Convention pour l'église P.3

Travaux divers P.3

Restons en contact..... P.3

Service technique..... P.4

EPHAD..... P.4

Hôpital des Collines..... P.4

Budget P.5

Carte nationale d'identité P.6

Hôpital..... P.6

ADMR P.6

Incivilités P.7

Marché..... P.7

NOUVELLES VITRINES

A2 Menuiserie..... P.8

Régis Diet..... P.8

Sportfrance P.8

ADOV P.8

Véti-Troc P.8

ASSOCIATIONS

Choraline..... P.9

Comité de Jumelage P.9

Cross des pompiers P.9

AGENDA..... P.10-11

Ouverture de la piscine..... P.11

CULTURE

J'ai une passion..... P.12

Exposition de Printemps..... P.12

LOTISSEMENT DU FIEF

DU ROCHER P.12



Accédez à notre site Internet en flashant ce QR Code !



La commune dispose d'une page facebook / Ville de La Châtaigneraie Site Officiel



INFORMATIONS COMMUNALES

La commune signe une convention avec la Fondation du patrimoine —

Le 1^{er} mars dernier, le maire, Nicolas MAUPETIT, et la délégation de la Vendée de la Fondation du patrimoine, représentée par M. Marie-Eugène HERAUD, délégué départemental, et François GARRET, délégué de secteur, ont signé une convention de souscription afin de récolter des dons pour la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du patrimoine est reconnue d'utilité publique. C'est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du

patrimoine non protégé par l'État.

A la suite d'un effondrement partiel d'une voûte, l'église doit faire l'objet de travaux estimés à 1,4 million d'euros. Une phase de mise en sécurité est en voie d'achèvement. La première tranche de travaux, estimée à 160 000 €, devrait débiter en septembre.

Vous trouverez, insérée dans ce numéro, une brochure d'information sur cette opération de la commune avec la proposition de faire un don.



SOUSCRIPTION

FAITES UN DON

1 don = 1 reçu fiscal



Eglise Saint Jean-Baptiste à LA CHÂTAIGNERAIE



Fondation du patrimoine de la Vendée
6 bis rue Arènes - B.P. 92331 - 49023 ANGERS Cedex 2
02 41 19 77 39 / vendee@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org/44402

Travaux divers

Les travaux prévus en centre-ville en ce premier semestre ont bien commencé le 10 janvier comme annoncé.

Après le décapage de la rue Saint-Jean et des trottoirs par l'entreprise Colas, la SAUR est intervenue à la demande de Vendée Eau pour reprendre les branchements situés dans l'emprise du chantier.

Cette opération non prévue initialement, n'a pas eu d'effet négatif sur le planning puisque les chantiers se sont bien enchaînés.

Dans le même temps ont eu lieu également le décapage de la place de La République ainsi que l'enlèvement des arbres, murets, abribus, etc.

La pose des enrobés pour l'ensemble du chantier est prévue fin avril avec le retour des beaux jours.

D'autres travaux dans la même période ont retenu notre attention, surtout en matière d'assainissement. Nous avons changé une canalisation rue Becker et réparé celle de la rue du Docteur Epron.

Nous rappelons à ce sujet que le dépôt de lingettes dans les toilettes est néfaste pour nos réseaux qui parfois se bouchent et obligent l'intervention d'un vidangeur.

Nous espérons que la ville retrouvera ses couleurs et son attrait habituel après cette intense période de travaux.

Nous remercions les commerçants, les riverains et le public pour leur patience et leur compréhension pendant cette phase difficile à gérer. Depuis le mercredi 29 mars, l'entreprise COLAS intervient pour l'enlèvement des bordures de trottoirs et des dalles, le décapage du reste de la voirie dans la rue Saint Jean et la préparation de la pose des nouvelles bordures.

Dans le même temps les travaux d'aménagement de la place de La République se poursuivront. La fin des gros travaux est prévue pour la mi-mai.



RESTONS EN CONTACT

Un problème de voirie ou d'environnement, une question à poser à la mairie !
Remplissez cette fiche ou recopiez-la afin que les services concernés vous répondent dans les meilleurs délais.
(envoi par courriel sur mairie@la-chataigneraie.fr ou à déposer à l'accueil)

Nom Prénom

Adresse

Téléphone Adresse courriel

Question

.....

.....

.....

INFORMATIONS COMMUNALES

Service technique

Le 16 mars dernier, Laurent Hugoo a pris les fonctions de responsable des services techniques de la ville de La Châtaigneraie, succédant à Jean Luc Gorge parti à la retraite. Laurent Hugoo âgé de 43 ans, marié, père de deux enfants, arrive de la région parisienne où il dirigeait déjà un centre technique d'une collectivité de 3 500 habitants.

Fort de ses nombreuses expériences auprès des collectivités, dans les domaines de l'environnement, de l'hygiène et la sécurité, il aura en charge de mettre en œuvre la politique définie par les élus pour garantir le suivi des services publics à La Châtaigneraie.

Outre les chantiers en cours, Laurent Hugoo devra manager une équipe de 8 agents, mener à bien l'informatisation du service, rationaliser l'utilisation des matériels, promouvoir le zéro phyto et améliorer le fleurissement.



Sur la photo (de gauche à droite) : Sébastien Geffard, Guy Grasset, Dominique Albert, Séverine Teillet, Jean Yves Fèvre, Stéphane Souchet, et Laurent Hugoo.

Absents : Benjamin Coulais, Victor Veneau

EHPAD du Bon Accueil



Suite au départ à la retraite de Maryse Gorge, Monique RANGEARD a pris ses fonctions d'adjointe de direction début janvier 2017. Madame Rangeard, 57 ans habite à Pouzauges.

Après avoir assuré divers postes en comptabilité et ressources humaines, elle a repris ses études de management et organisation. Elle a effectué des remplacements comme responsable de MARPA, avant de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Bressuire aux ressources humaines.

Au Bon Accueil, Madame Rangeard, seconde la directrice Madame Richard, avec, en responsabilité, les ressources humaines, la comptabilité.

Changement de direction à l'hôpital des Collines Vendéennes

A l'occasion des vœux à l'Hôpital des Collines Vendéennes, Nicolas MAUPETIT, maire et président du conseil de surveillance de l'hôpital, a salué l'engagement des personnels au quotidien pour assurer le service public hospitalier et garantir à tous des soins de qualité.

Il en a profité pour féliciter Mme RIVAL pour ses compétences professionnelles au sein de l'établissement, ce qui lui vaut prochainement une promotion. Mme Rival, arrivée le 1^{er} janvier 2008 a exercé d'abord aux côtés de Jean-Louis ALUZE, puis comme directrice du site en février 2014, pour assurer la fusion hôpital-résidences en janvier 2015.

Au nom de la municipalité, Monsieur MAUPETIT l'a remerciée pour ces 9 années passées au sein des établissements des Collines Vendéennes.

Il lui a offert la médaille de la ville en reconnaissance de l'excellent travail accompli. Le 17 février, Mme RIVAL a pris la direction des sites de Luçon, Montaigu et la Chaize le Vicomte, un nouveau challenge.

Après le départ de Maylis RIVAL, Jean-Marie NAZÉ va diriger le groupe hospitalier des Collines vendéennes. À la tête de l'établissement, qu'il prend, selon ses dires, «

dans une situation saine, avec une activité très convenable et de vraies compétences en matière humaine », Jean-Marie NAZÉ entend poursuivre les projets déjà en cours : remise en sécurité de l'hébergement Comtesse d'Asnières, à Saint-Pierre-du-Chemin, restructuration de la pharmacie de l'hôpital, et augmentation du nombre de lits de médecine.

Il souligne deux points sur lesquels il sera vigilant : la démographie médicale (recherche de nouveaux médecins), et l'épuisement professionnel des personnels soignants, « *pour qu'ils aient plaisir à venir au travail* ».



FINANCES BUDGET PRIMITIF 2017

Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2017 lors de sa dernière séance qui s'est tenue le 28 mars.

Ce budget a dû être construit dans un contexte de diminution drastique des dotations de l'Etat. Pour notre commune, la baisse est de plus de 170 000 € en 4 ans.

Malgré cela, nous n'avons pas souhaité augmenter les taux des 3 taxes locales. Pour faire face à la diminution globale de nos recettes, l'accent est donc mis sur les économies de dépenses de fonctionnement avec notamment la révision de notre parc de matériels.

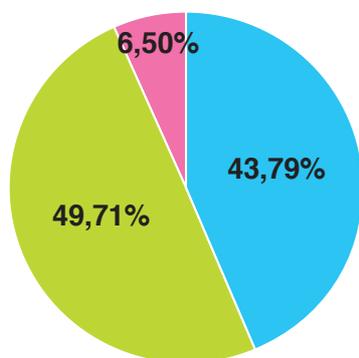
Côté investissement, la priorité sera donnée sur la mise en accessibilité et remise aux normes de nos bâtiments communaux,

ainsi que l'amélioration technique de nos complexes sportifs. D'autres domaines ont été pris en compte, comme la poursuite de la rénovation des trottoirs de la ville et le démarrage d'un programme de réfection de notre voirie communale. Le budget 2017 prévoit aussi le financement d'une étude concernant le bâti et la redynamisation du centre-ville. Un programme qui fait suite à la réfection de la voirie en cours de finition.

Dans ce contexte de diminution de moyens et afin de faire face à ses différents engagements, le recours à l'emprunt sera fait profitant des taux encore très attractifs et d'une situation financière générale redevenue correcte, grâce aux efforts réalisés depuis 2 ans.

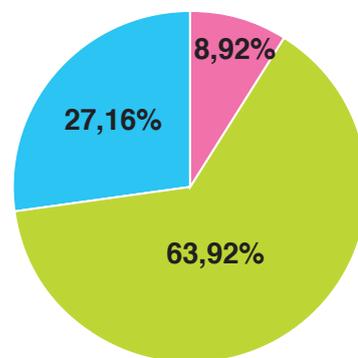
SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES : 1 847 500,00 €



Charges de personnel : 918 400,00 €
Charges de fonctionnement : 809 100,00 €
 (eau, électricité, travaux d'entretien, ...)
Intérêts des emprunts : 120 000,00 €

LES RECETTES : 2 225 592,90 €



Impôts locaux : 1 413 174,92 €
Dotations de l'Etat : 615 718,00 €
Recettes de fonctionnement : 196 700,00 €
 (location des salles, services périscolaires, ...)

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES : 1 934 448,87 €



Travaux éclairage public (SyDEV)
14 000,00 €



Travaux de voirie et aménagement de terrains
285 000,00 €



Aménagement de bâtiments (mairie, bâtiments scolaires, salles de sports, ...) 93 500,00 €



Aménagement place de La République et rue Saint Jean
410 921,12 €



Acquisition de matériels (véhicules, ordinateur, ...) 124 000,00 €



Remboursement du capital des emprunts
534 739,00 €



Eglise
255 000,00 €



Etudes
60 000,00 €



Rue du Chapeau Rouge
157 288,75 €

LES RECETTES : 993 232,00 €

Subvention Eglise 163 592,00 €

Subvention Travaux de voirie et aménagement de terrain ... 64 000,00 €

Remboursement TVA et Taxe d'aménagement 60 000,00 €

Subvention Aménagement place de La République 287 640,00 €

Subvention Aménagement de bâtiments 18 000,00 €

Emprunts 400 000,00 €

Vous trouverez des informations complémentaires sur le budget en allant consulter le site de la commune

INFORMATIONS COMMUNALES

Carte nationale d'identité (CNI)

Les démarches pour l'obtention d'une nouvelle carte d'identité nationale ont changé depuis le 1^{er} mars 2017. Elles sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques, dans les mairies équipées du dispositif de recueil, comme c'est le cas à La Châtaigneraie. Pour réduire les délais et gagner du temps au guichet en mairie, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible depuis le 1^{er} mars sur le site : predemande-cni.ants.gouv.fr. Un numéro de pré-demande est attribué : l'utilisateur doit présenter ce numéro, ainsi que tous les justificatifs nécessaires, à l'agent en mairie qui récupère les informations enregistrées en ligne.

Horaires pour les cartes nationales d'identité (dépôt et retrait) :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Renseignements au 02 51 69 60 41

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Tout dossier ne pourra être instruit que lorsque toutes les pièces seront fournies

Présence obligatoire du demandeur lors du dépôt du dossier et lors du retrait de la carte nationale d'identité

#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !

la carte d'identité

UNE DÉMARCHÉ + RAPIDE + SIMPLE

UNE CARTE D'IDENTITÉ + SÛRE

1. Pour gagner du temps, je peux faire ma pré-demande de carte d'identité sur ants.gouv.fr
2. Lorsque je me rends en **mairie** pour déposer mon dossier, l'agent scanne ma **photo** et numérise mes **empreintes**.
3. Je reçois un **SMS** lorsque ma carte est disponible. **Je vais la retirer** à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande.

demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic!

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Hôpital



Les personnes atteintes de déficience mentale ou d'une maladie psychiatrique stabilisée sont confrontées à des difficultés qui entraînent un certain isolement et par conséquent une perte de liens sociaux.

Pouvoir rencontrer d'autres personnes, discuter, participer à des activités en groupe, permet de continuer à vivre chez soi le plus

longtemps possible.

Les résidences des Collines Vendéennes proposent 24 places d'accueil de jour, à destination des personnes adultes handicapées de plus de 20 ans.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet : <http://www.hopital-chataigneraie.fr>.

N'hésitez pas à contacter **Madame Sylvia JOUET** Cadre de santé
Tél. 02 51 52 68 51 - s.jouet@ch-chataigneraie.fr

ADMR

Le secrétariat de votre association locale modifie ses horaires

Les associations locales ADMR du Pays de La Châtaigneraie et du Pays de Pouzauges mutualisent leur secrétariat.

Retrouvez nous dès le 1^{er} avril :

Pôle santé - 5 place du Docteur Gaborit
85120 LA CHATAIGNERAIE

Tél. 02 51 51 26 96

Courriel : chataigneraiepouzauges@admr.org

Permanences physiques à La Châtaigneraie
Les mardi et jeudi de 9 h à 12 h Le mercredi de 14 h à 16 h

Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Sacs jaunes

A compter du mois de mai, vous pouvez retirer les sacs jaunes en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile



INFORMATIONS COMMUNALES

Incivilités



Bien être à la Châtaigneraie, tous responsables.

Pas facile de définir la notion d'incivilité. Les incivilités sont les comportements qui ne respectent pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, telles que la politesse, le respect de l'autre...

Les incivilités sont des actes qui polluent le quotidien d'un grand nombre d'entre nous. Mais sommes-nous pour autant tous si parfaits ? Notre cité est reconnue comme agréable et tranquille, mais nous n'échappons malheureusement pas à ces désagréments récurrents.

Même s'il appartient à l'autorité publique de veiller à la tranquillité des citoyens, rien ne nous empêche, chacun et chacune, de respecter l'espace public et de faire de ce dernier un espace positif.

Les 6 incivilités les plus irritantes :

Les déjections canines



Vraie plaie pour nos chaussures, celles de nos enfants, les déjections canines sont un fléau urbain. Les propriétaires de chiens doivent admettre que laisser leur animal faire ses besoins sur le trottoir ou les espaces verts est un manque de respect pour les autres.

La seule solution est de ramasser. Rien de dégradant à cela et des sacs spécifiques sont à disposition dans la ville.

Le bruit



À l'arrivée des beaux jours, quoi de plus appréciable que de profiter de son jardin, de pouvoir bricoler... beaucoup d'activités extérieures génèrent du bruit. Or, comme nous,

nos voisins aussi souhaitent profiter de ces moments. Il est donc convenable de respecter les horaires pour la réalisation des travaux et d'être vigilant sur les nuisances sonores pour les autres activités.

Rappel : le bruit est autorisé du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

La vitesse



Que ce soit en centre ville, aux abords des établissements scolaires ou sur d'autres secteurs de la ville, force est de constater que les vitesses ne sont pas systématiquement respectées. Or, nos anciens, nos enfants ne disposent pas du même champ visuel et des réflexes que nous pouvons avoir. Aussi, respectons les limitations dans toutes les rues de notre ville.

Le stationnement

Comme pour les excès de vitesse, nous avons toujours une bonne raison de stationner sur des zones interdites (trottoirs) voire en double file : les enfants à déposer à l'école en pleine rue, la baguette oubliée... Or, ces agissements sont sources de gênes importantes et d'accidents.

La propreté



Plusieurs agents municipaux sont chargés de la propreté des rues et espaces publics. Une balayeuse passe régulièrement dans toutes les rues. Certains endroits restent malheureusement systématiquement jonchés de canettes, papiers et autres débris. En outre, des dépôts sauvages sont régulièrement ramassés par les agents communaux. Pour endiguer

ces problématiques, l'équipe municipale demande aux agents de traquer les contrevenants. Plusieurs procédures ont abouti et les personnes retrouvées ont dû s'acquitter de sommes parfois importantes. Enfin, sachez que dans le cadre des dépôts sauvages, le véhicule ayant servi à l'infraction peut être saisi. Alors, n'hésitez plus à utiliser la déchetterie de La Châtaigneraie.

Le brûlage



Le brûlage des déchets verts est générateur de nuisances et de pollution. C'est la raison pour laquelle, il est strictement interdit. La

solution est le compostage. C'est pourquoi, il est important soit de composter ses déchets verts et certains déchets alimentaires en vue de leur réutilisation soit de profiter des installations de la déchetterie du territoire communal.

Marché

Chaque samedi matin, quelques commerçants vous proposent leur étal haut en couleur sur la place de La République.

Vous y trouverez des produits frais de saison : fruits et légumes, huîtres, poissons et fruits de mer

Depuis le samedi 1^{er} avril, la boucherie-charcuterie-traiteur « Aux fins gourmets » complète l'offre.



NOUVELLES VITRINES

A2 Menuiserie

La société **A2 Menuiserie**, créée en août 2014, est cogérée par Alexandre Diguët et Antoine Couturon. Elle s'est installée en décembre dernier zone du Sautreau à La Châtaigneraie, dans les locaux de l'ancienne miellerie.

La société A2 Menuiserie propose ses services pour tous les travaux de menuiserie en neuf et rénovation : les ouvertures (bois, pvc, alu), la charpente, le bardage, les terrasses, les cloisons sèches.



Contact :

A2 Menuiserie
au 02 51 50 25 29

Courriel :

contact@a2menuiserie.fr

Site :

www.a2menuiserie.fr

Régis Diet

Régis Diet est cordiste depuis près de 15 ans. Sa vie professionnelle, il la passe suspendu au bout d'une corde, le long d'une tour, d'un rempart, d'un immeuble, d'un château d'eau... Ou bien encore d'une flèche d'église, comme à La Châtaigneraie.

«Je suis capable d'effectuer tous types de travaux en hauteur. Ça nécessite d'être polyvalent, car on est appelé aussi bien pour de la maçonnerie, que de la zinguerie, du nettoyage, de la pose de bâches, de la finition de chantier après le démontage des échafaudages...

Longtemps travailleur intérimaire, Régis Diet a décidé de monter sa propre entreprise à La Châtaigneraie, «pour un peu plus de liberté et sans doute un peu plus de soucis», ajoute-t-il, philosophe.

Contact :

06 63 49 16 29



Sportifrance

SPORTIFRANCE se développe avec l'entité commerciale MATEXA HOTELLERIE avec une nouvelle plate-forme logistique de 1600m² destinée aux campings, gîtes, collectivités... pour l'équipement de la vaisselle au salon de jardin, et fournit aussi en couchage et petit électroménager. "Le développement de cette activité nous permet d'optimiser notre saisonnalité pour l'équipe logistique entre la partie sport (centrale d'achat pour les magasins de sports) de juillet à novembre et l'hôtellerie de décembre à

Adov

En décembre dernier, la société **ADOV** s'est installée au 21 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à La Châtaigneraie.

Alexandre Duplan et Olivier Verdon, co-gérants du magasin ADOV, proposent du déstockage de produits d'électroménager, des meubles, canapés et literie essentiellement neufs (fin de séries, surplus de stock, retours de distributeurs internet).



Les réductions allant de 30 à 70% du prix du neuf et le renouvellement constant des produits sont une attractivité pour la clientèle locale ou plus lointaine.

Le dépôt est ouvert les lundi, mercredi, vendredi de 10 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 / le samedi sans interruption de 9h00 à 18h00.

Contact : 02 44 37 59 10 / 07 85 26 42 15

Courriel : adov@laposte.net / **Site :** www.adov-destockage.fr

Véti-Troc

Le dépôt-vente de vêtements femme et enfant Véti-troc anciennement rue du Commerce est délocalisé au 34 rue de La Caillette depuis le 1^{er} décembre 2016.

Le site marchand www.ветi-troc.fr est actif pour effectuer vos achats en ligne.

Ouvert les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30 après-midi de 14h30 à 18h00.



34 rue de la Caillette
85120 La Châtaigneraie
Tél. 07 50 25 73 94
www.ветi-troc.fr / ветi-troc@orange.fr
facebook.com/ветitroc



juin." SPORTIFRANCE c'est aujourd'hui une équipe de 22 salariés.

Zone artisanale du Pironnet • 85120 La Châtaigneraie

ASSOCIATIONS

Choraline au Pays de La Châtaigneraie



CHORALINE : un ensemble vocal mixte, composé de 68 choristes, aimant chanter et partager des émotions avec le public.

"Notre objectif : chanter pour le plaisir, animer en chantant, des manifestations locales au cœur du Pays de La Châtaigneraie. Une répétition hebdomadaire autour d'un

programme de chants sacrés, gospels, chants du monde et de variétés, dirigée par un chef de chœur, Inna Alcover qui allie techniques vocales, autorité et charme pour un résultat de qualité lors de nos prestations."

Prochainement, vous pouvez venir nous écouter :

- le samedi 13 mai à la salle des Silènes accompagné d'un groupe de musiciens (dans le cadre du Festival Arts et Lettres).

- le vendredi 16 juin à l'église de La Châtaigneraie en partenariat avec le conservatoire de La Roche sur Yon.

Nous serons également aux côtés d'associations locales, le samedi 3 Juin avec le Comité de Jumelage et le dimanche 23 Juillet avec Let's Go Eurofestival, pour animer les cérémonies religieuses qui auront lieu lors de tous ces échanges.

Venez nous découvrir...

Contact : Dominique CHARRON 02 51 51 71 38

Comité de jumelage



Comité de **JUMELAGE**
La Châtaigneraie - La Tardière
Birkenfeld - Billingshausen

30 ans du jumelage franco-allemand « La Châtaigneraie – La Tardière – Birkenfeld – Billingshausen »

Du samedi 3 juin au mardi 6 juin, les communes de La Châtaigneraie et de La Tardière vont accueillir un groupe d'une cinquantaine d'allemands à l'occasion des 30 ans du jumelage. 30 ans d'amitié qui vont être célébrés plus particulièrement le dimanche 4 juin à La Châtaigneraie. Tous les habitants de notre commune sont bien évidemment invités à venir fêter cet anniversaire.

L'arrivée des allemands est prévue le samedi 3 juin dans l'après-midi. Après un pot d'accueil et la répartition dans les familles, un moment convivial est prévu au complexe sportif de La Tardière. Matches de foot, pétanque, palets, mölkky agrémenteront cette soirée au cours de laquelle il sera possible de se restaurer.

Le dimanche 4 juin, un défilé animé par les associations des 2 communes et 2 fanfares, s'élançera de la stèle

commémorative du jumelage en direction de la salle des Silènes. A partir de 19h, un apéro bandas sera offert et sera suivi d'un repas (sur réservations) animé par l'orchestre Galaxie. Enfin, un feu d'artifice clôturera la soirée.

Lundi 5 juin, nos amis allemands prendront la direction de La Tranche-sur-Mer pour une journée détente. Un dîner champêtre réservé aux membres

du comité et aux familles d'accueil clôturera la journée. Les allemands reprendront la route le mardi matin 6 juin.

Le comité de jumelage espère vous voir nombreux pour célébrer cet anniversaire. Si vous souhaitez accueillir des allemands chez vous, faites le savoir auprès de Suzel Bodin (suzel.bodin@wanadoo.fr ou 02 51 87 86 03).

La journée du dimanche nécessitant une organisation importante, le comité recherche des bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues pour que ces 30 ans soient inoubliables.



Cross des pompiers

Le 34^{ème} Cross départemental des sapeurs-pompiers vendéens s'est déroulé le 5 février 2017 sur le site des Silènes. Les amicales de La Châtaigneraie et Saint-Pierre-du-Chemin en étaient les organisateurs.

Près de 630 sportifs de tous âges ont participé aux différentes épreuves de ce cross départemental. Le corps des pompiers se féminisant de plus en plus, on a compté près de 170 filles inscrites à ces épreuves.

Le tracé à proximité de la salle des Silènes et dans le bois de la Barbinière s'est avéré beaucoup plus difficile que prévu, en raison des dernières intempéries. Il a fallu lutter contre la boue pour s'imposer ou simplement terminer courageusement les courses.

Les épreuves étaient qualificatives pour le championnat national qui a eu lieu le 18 mars, à Monampeuil, dans l'Aisne.

AGENDA

MARS - AVRIL

**DU VENDREDI 17 MARS AU
SAMEDI 10 JUIN**
VENDÉTHÈQUE

Exposition cuisine et gourmandise

DU 22 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE
EXPOSITIONS PHOTOS :

« J'ai une passion... au Pays de La
Châtaigneraie »
Jardins de la Mairie

MAI

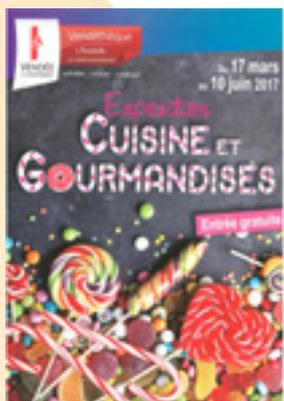
LUNDI 1^{ER} MAI
BASKET CLUB LES 3 RIVIÈRES
Salle des Silènes
Loto

LUNDI 8 MAI
AeC
Centre-ville
Vide grenier

VENDREDI 12 MAI
LIGUE CONTRE LE CANCER
14h30 - Salle des votes
Atelier bien-être Shiatsu Do In

SAMEDI 13 MAI
"FESTIVAL ARTS ET LETTRES"
Organisé par la Communauté de
Communes
20h30 - Salle des Silènes
Concert avec le groupe Epsilon et
ses invités (Masterclass cuivres et
Choraline)
Ensemble EPSILON et ses invités
dans le cadre de la programmation
du festival « Arts et Lettres » organisé
par la Communauté de Communes
du Pays de La Châtaigneraie. Gratuit
et tout public. Renseignements et
réservations : Office de tourisme de La
Châtaigneraie : 02 51 52 62 37

MERCREDI 17 MAI
L'HEURE DU GOÛTER
16h00 - Vendéthèque



VENDREDI 19 MAI
LIGUE CONTRE LE CANCER
14h30 - Salle des votes
Atelier bien-être Shiatsu Do In

VENDREDI 19 MAI
CONCOURS DE BELOTE
UNC
De 13h30 à 20h00
Salle Belle Épine

JEUDI 25 MAI
COMBAT DE LULU
Place de La République, vers 17h00
Arrivée de la course à pied en tant que
commune relais

JUIN

30 MAI ET 1^{ER} JUIN
CHANTE MAI
Ecoles Privées du canton
20h30 - Salle des Silènes

DIMANCHE 4 JUIN
COMITÉ DE JUMELAGE
De 16h00 à 3h00 - Salle des
Silènes
30 ans du Comité de jumelage
Défilé - Animations - Dîner dansant
Feu d'artifice

MERCREDI 7 JUIN
LA BOCAG'AIRE
13h30
Espace Michel CHAIGNEAU
Concours de pétanque

MERCREDI 7 JUIN
ECOLE DE MUSIQUE
Espace de la Taillée
Portes ouvertes - Mini auditions

VENDREDI 9 JUIN
LIGUE CONTRE LE CANCER
14h30 - Salle des votes
Atelier bien-être Marche ou Jeux

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 JUIN
GALA DE DANSE
CHEMIN DE LA DANSE
20h - Amphi Belle Epine



SAMEDI 10 JUIN
CONCOURS DE PÉTANQUE
La Bocag'aire
13h30
Espace Michel CHAIGNEAU

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN
GALA DE DANSE
CHEMIN DE LA DANSE
20h - Amphi Belle Epine

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN
BASKET CLUB LES 3 RIVIÈRES
Salle Bonséjour
Tournoi départemental 3X3

VENDREDI 16 JUIN
JOURNÉE PARASOL
AeC
12h - Place de La République

SAMEDI 17 JUIN
FÊTE DES ECOLES PRIVÉES
ECOLE SAINTE MARIE
Salle des Silènes

VENDREDI 23 JUIN
LIGUE CONTRE LE CANCER
14h30 - Salle des votes
Atelier bien-être Marche ou Jeux



MERCREDI 28 JUIN
**FINALE DÉPARTEMENTALE
DE PRÉVENTION ROUTIÈRE**
Matin : réunions des éducateurs et
présentation des épreuves et de
l'organisation de la journée
Après-midi (de 14h30 à 16h30) :
4 épreuves « théorie », « l'équipement
du cycliste », « maniabilité sur parcours
fermé » et « parcours sur milieu ouvert ».
40 enfants participent aux épreuves
encadrées par les éducateurs et les
bénévoles « Prévention Routière » de
toute la Vendée.
Chaque participant recevra un lot avec
une remise de lots spéciaux pour les 3
premiers.



AGENDA

JUILLET

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

TRAIL

Athlétic Bocage Vendéen (ABV)
15h00 à 22h00
Site Clemenceau

DIMANCHE 2 JUILLET

FÊTE DES ECOLES PUBLIQUES

FCPE
Site Clemenceau

MARDI 4 JUILLET

CLIC EST VENDÉE

de 14h30 à 16h30
à La Pause Goût Thé
Rencontres aidants familiaux /
personnes aidées
Sans réservation - 2€

DU SAMEDI 22 AU SAMEDI 29

EUROFESTIVAL ASSOCIATION LET'S GO

Site Clemenceau
spectacles et concerts gratuits du 23 au
28 juillet, à partir de 17h à l'eurovillage.
bars et restauration rapide sur place
Contact : association.letsgo@free.fr ou
06.30.81.77.89 M. Olivier BONENFANT
Site : www.eurofestivalletsgo.com

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

VIDE GRENIER

Familles rurales
Site Clemenceau

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

MARCHE DE L'ESPOIR

LAGEM TAABA
Salles des Silènes



OUVERTURE DE LA PISCINE

La piscine extérieure de La Châtaigneraie est gérée par la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie. Pour la nouvelle saison 2017, **elle ouvrira ses portes le lundi 10 avril 2017.**

Ouverture au public :

Le 10 avril, la piscine a ouvert ses portes au public, mais aussi aux établissements scolaires et au Club Nautique Châtaigneraisien.

Activités aquatiques et cours de natation :

Les cours d'aquagym, encadrés par un Maître Nageur,

reprennent dès l'ouverture de la piscine.

Des cours d'aquaphobie, destinés à un public ayant une appréhension de l'eau, seront mis en place durant les mois de juillet et août.

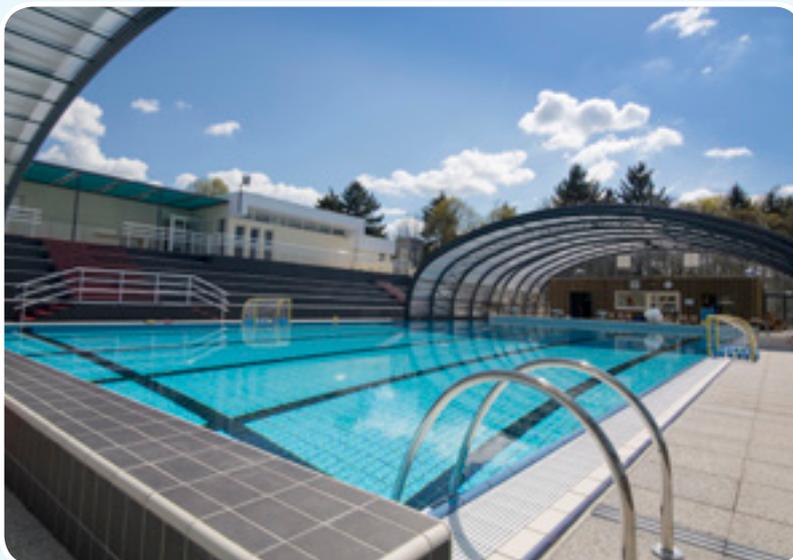
Concernant les cours de natation, les enfants pourront profiter de sessions comprenant 10 séances dès l'ouverture de la piscine.

Le Conseil communautaire, dans sa séance du 7 décembre 2016, a reconduit pour 2017 les mêmes tarifs que pour la saison 2016.

Natation scolaire :

Comme chaque année, des créneaux de natation sont proposés aux écoles primaires et aux collèges du Pays de La Châtaigneraie. Pour une égalité d'accès, la Communauté de Communes prend à sa charge le service de transport entre les établissements scolaires et la piscine, permettant ainsi à plus de 1 000 élèves de participer aux séances.

Pour toute information complémentaire, consulter le site de la Communauté de Communes.



CULTURE

J'ai une passion...

À l'initiative de la commission culture de la Communauté de communes, le parc de la mairie et les espaces publics contigus se transformeront en un vaste lieu d'exposition de photographies grand format, du 28 avril 2017 au 30 septembre 2017.

Cinéaste et photographe, Julie Chaffort, originaire de Niort s'est attachée à mettre en scène 32 personnes de notre territoire, toutes passionnées par leur loisir préféré. Promeneurs du dimanche, passionnés de photographies artistiques ou bien encore modestes curieux, n'hésitez pas à pousser le pas vers les jardins de la mairie.



Les enfants des écoles exposent

Du 13 au 21 mai 2017, les élèves et collégiens exposeront leurs travaux d'art plastique à la salle Félix Lionnet. Consciente de l'importance de la culture artistique pour le développement de chaque élève, la commission culture participe à sa manière, avec le concours des enseignants, au parcours d'éducation artistique.

Parents, grands-parents, curieux, prenez un petit moment pour venir découvrir les œuvres des graines d'artistes.

Horaires d'ouverture au public :

samedi 13 mai
de 11h à 18h

dimanche 14 mai
de 15h30 à 18h

mercredi 17 mai
de 15h30 à 18h

vendredi 19 mai
de 16h30 à 18h

samedi 20 mai
de 11h à 18h

dimanche 21 mai
de 15h30 à 18h



LOTISSEMENT LE FIEF DU ROCHER

Le lotissement communal « Le Fief du Rocher » dispose d'une vue exceptionnelle vers le sud et l'ouest, en direction des Rochers de Cheffois (à partir de 29,90 € le m²).

À ce jour, 4 lots sont déjà vendus, 2 autres sont réservés. La première construction a débuté fin mars.

Sur la commune il existe également des lotissements privés : le Hameau du Sautreau, La Caillette, le Champ du Château.

On peut aussi trouver des terrains privés constructibles.



A SAVOIR

Les rédacteurs de l'info ne sont pas censés tout connaître. Il appartient donc à chaque organisateur de manifestations d'informer le secrétariat de mairie directement ou d'utiliser l'adresse courriel infocommairie@la-chataigneraie.fr.

Pour la prochaine INFO4, distribuée fin août, merci de nous faire connaître vos événements des mois de septembre, octobre, novembre et décembre **avant le 14 juillet**.

Il se peut qu'une erreur se soit glissée bien involontairement, merci de nous le faire savoir afin de pouvoir en effectuer la correction.

A SAVOIR

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Téléphone : 02 51 69 60 41. Le week-end, ce numéro n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Passport et CNI : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Contact Mairie :

38 rue de La République
85120 La Châtaigneraie

Tél. : 02 51 69 60 41

Courriel : mairie@la-chataigneraie.fr

Site Internet : www.lachataigneraie.eu

